

**Africa
Association of Anti-Corruption
Authorities**



**Association
des Autorités Anti- Corruption
d'Afrique**

Secrétariat: Boulevard du Japon 3^{ème} Etage n°312, B. P : 890 Bujumbura - Burundi, Téléphone: (+257) 22 256237-38

4^{ème} ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DE L'ASSOCIATION DES AUTORITES ANTI- CORRUPTION D'AFRIQUE

DECLARATION DE SHARM EL SHIEIKH

THEME : PROMOUVOIR ET PRESERVER LE DEVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE A TRAVERS UNE LUTTE CONCERTEE ET UNANIME CONTRE LA CORRUPTION, GAGE D'UN AVENIR RADIEUX DU PEUPLE AFRICAIN

L'Association des Autorités Anti-corruption d'Afrique (AAACA) a tenu, sa 4^{ème} Assemblée Générale Annuelle les 14 et 15 juin 2019, à Sharm El Sheikh, en République Arabe d'Egypte à 36 pays membres et des partenaires techniques et financiers, dont la Banque Africaine de développement et le Conseil Consultatif de l'Union Africaine contre la Corruption, l'Office des Nations Unies contre la Drogue et les Crimes, le Réseau des Parlementaires Africains de lutte contre la Corruption (APNAC), la GIZ ont pris part à cette rencontre.

La cérémonie d'ouverture officielle de cette Assemblée Générale a été présidée par Monsieur Sherif Seiif EDDIN, Ministre, Président de l'Autorité de contrôle Administrative, ACA/Egypte.

Les échanges ont porté sur les points suivants :

- Analyse du rapport du Comité Exécutif de l'AAACA ;
- Bilan et Perspectives de l'AAACA ;
- Accréditation de l'AAACA auprès des Institutions sous régionales et régionales, des partenaires et des hautes autorités, une voie obligée pour son opérationnalisation ;

- Recherche de mécanismes de mobilisation des fonds pour l'opérationnalisation du Secrétariat de l'AAACA ;
- La Coopération des Institutions africaines de lutte contre la corruption dans le recouvrement des avoirs volés;
- Discussion sur les mécanismes de mise en œuvre des recommandations du 1^{er} forum africain de lutte contre la corruption ;
- L'analyse des statuts révisés de l'Association ;
- L'analyse du plan stratégique 2019-2023 ;
- Les divers

Au terme de la réunion de deux jours ;

NOUS, Membres de l'Association des Autorités Anti-Corruption d'Afrique (AAACA) :

CONVAINCUS de l'effet néfaste de la corruption sur l'économie en général et la gestion des ressources naturelles, en particulier qui coûte 148 milliards de dollars à l'Afrique, de l'urgente nécessité d'arrêter le pillage de ces ressources et de freiner l'évasion des ressources financières tirées de cette pratique ;

SOULIGNANT le rôle des Autorités de lutte contre la corruption dans la mise en œuvre des recommandations du 1^{er} Forum Africain de lutte contre la corruption tenu à Sharm El Sheikh les 12 et 13 juin 2019 ;

CONSCIENTS de l'importance de renforcer la coopération entre les Autorités de lutte contre la corruption dans le recouvrement des avoirs volés, la coopération technique, l'échange d'expérience ;

RECONNAISSANT l'importance de la reconnaissance et la visibilité de l'Association auprès des Instances Régionales et Internationales,

RECONNAISSANT la nécessité d'appuyer le secrétariat pour le bon fonctionnement des activités ;

ETANT DONNE que l'union fait la force :

1. **Recommandons** aux Etats de doter les Institutions de Lutte contre la Corruption (ILC) des moyens financiers suffisants pour une lutte efficace contre de la corruption sur le Continent Africain ;

2. **Encourageons** tous les pays membres de l'Union Africaine à ratifier la Convention de l'Union Africaine sur la Prévention et la lutte contre la corruption ;
3. **Invitons** les Etats membres à mettre en place des mécanismes permettant le recouvrement des avoirs volés ;
4. **Recommandons** aux ILC de renforcer l'échange d'informations et la coopération dans l'exercice de leurs missions ;
5. **Invitons** les Institutions membres de l'AAACA à s'acquitter régulièrement de leurs cotisations ;
6. **Recommandons** aux Institutions membres de l'AAACA de contribuer à la promotion de l'Association en mettant en œuvre les recommandations de l'Assemblée Générale Annuelle ;
7. **Mandatons** à l'équipe technique composée des Représentants venant des pays :
 - Egypte ;
 - Bénin ;
 - Madagascar ;
 - Zimbabwe ;
 - Sierra Leone ;
 - Angola ;
 - Tanzanie

D'étudier la question de l'accréditation de l'AAACA auprès des Instances Régionales et Internationales ;

Et une seconde équipe technique composée des Représentants en provenance des pays :

- Egypte ;
- République Démocratique du Congo;
- Zimbabwe ;
- Ghana ;
- Madagascar
- Kenya ;

- Tunisie

Chargée d'analyser et d'étudier la mise en œuvre des recommandations du 1^{er} Forum Africain sur la lutte contre la corruption.

8. **Accordons** le Statut des membres d'honneur aux personnes suivantes :
 - Jean Baptiste Elias de la République du Bénin ;
 - Charles AYAMDOO de la République du Ghana;
 - Dieudonné ODOUNGA AWASSI de la République du Gabon ;
 - Samuel FOHTUNG TANGANG de la République du Cameroun.
9. **Recommandons** au Secrétariat de transmettre les statuts et le plan Stratégique de l'association dans deux semaines aux membres pour une lecture approfondie qui devront à leur tour les soumettre au Secrétariat de l'AAACA dans deux semaines avec des observations;
10. **Recommandons** vivement au Comité Exécutif et aux ILC de renforcer la coopération avec des partenaires comme le Conseil Consultatif de l'Union Africaine, le GIZ, la Banque Africaine de Développement, l'Office des Nations Unies contre la Drogue et les Crimes (UNODC), l'Interpol, l'OLAF, le Réseau des Parlementaires Africains de lutte contre la Corruption (APNAC), etc.
11. **Saluons** la forte présence des institutions de lutte contre la corruption à cette 4^{ème} Assemblée Générale de Sharm El Sheikh, témoignant ainsi leur adhésion aux idéaux de l'Association et leur volonté de renforcer la coopération entre ses membres
12. **Félicitons** le Gouvernement Malgache d'avoir accepté d'accueillir la réunion du Comité Exécutif et 5^{ème} Assemblée Générale Annuelle de 2020 de l'Association ;
13. **Exprimons** notre gratitude à Son Excellence Monsieur Abdel FATTAH EI SISSY, Président de la République Arabe d'Egypte, pour son soutien et sa contribution appréciables à l'organisation de la 4^{ème} Assemblée Générale de l'AAACA ;
14. **Remercions** le peuple Egyptien pour son hospitalité et sa générosité, à travers les initiatives prises par l'ACA qui a pris en charge la totalité de l'organisation de cette 4^{ème} Assemblée Générale Annuelle de l'AAACA.

Fait à Sharm El Sheikh, le 15 juin 2019